

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **32 (1961)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXII^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 6 Juin 1961

SOMMAIRE

Honneur aux apprentis méritants du Jura — La nouvelle Loi sur les œuvres sociales
Chronique économique

A BASSECOURT

Honneur aux apprentis méritants du Jura

La Commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ ne pouvait faire mieux que de choisir Bassecourt pour y organiser la « V^e Journée des apprentis méritants du Jura ».

Bassecourt, comme le dit son maire, M. Maurice Pétermann, était, certes, en 1813 un village essentiellement agricole lorsqu'il comptait 720 habitants. Mais, maintenant, bénéficiant d'une éclosion industrielle étonnamment rapide, il a une population de 2000 âmes. Quelques chiffres suffisent à caractériser la localité : plus de 1000 ouvriers y fabriquent le cinquième de la production suisse de boîtes de montres, à savoir six millions de pièces par an.

Outre les seringues médicales et les meubles métalliques qu'on y fabrique, on fournit, à Bassecourt, le tiers de la production mondiale de caractères pour machines à écrire. De quoi équiper 650 000 machines par an !

Voilà, on l'avouera, de quoi stupéfier de nombreux Jurassiens qui passent et repassent à Bassecourt sans se douter de l'ampleur du développement de cette localité. Mais ne l'oublieront sans doute plus les vingt-cinq apprentis et apprenties méritants qui s'étaient particulièrement distingués lors des examens de fin d'apprentissage.

Ainsi que le souligna M. René Steiner, président de l'ADIJ, cette manifestation poursuivait deux buts : d'une part, mettre en valeur la formation professionnelle en général, lui donner un certain relief, afin d'encourager nos jeunes gens et nos jeunes filles à faire un apprentissage, si le sort ne leur a pas permis de faire des études supérieures et, d'autre part, fêter, honorer, féliciter ceux d'entre nos apprentis qui se sont particulièrement distingués aux examens de fin d'apprentissage afin que leur exemple serve de stimulant à leurs camarades plus jeunes.

Quel cadre plus adéquat que Bassecourt pour rappeler ensuite que nous devons mettre tout en œuvre pour maintenir nos positions sur le